

**Zeitschrift:** Bulletin de l'Association suisse des électriciens  
**Herausgeber:** Association suisse des électriciens  
**Band:** 30 (1939)  
**Heft:** 22

**Rubrik:** Communications ASE

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 24.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ASSOCIATION SUISSE DES ÉLECTRICIENS

# BULLETIN

RÉDACTION:  
Secrétariat général de l'Association Suisse des Electriciens  
et de l'Union des Centrales Suisses d'électricité, Zurich 8

ADMINISTRATION:  
Zurich, Stauffacherquai 36 ♦ Téléphone 51742  
Chèques postaux VIII 8481

Reproduction interdite sans l'assentiment de la rédaction et sans indication des sources

XXX<sup>e</sup> Année

N<sup>o</sup> 22

Vendredi, 27 Octobre 1939

Le 15 octobre 1939 est décédé dans sa 77<sup>me</sup> année, après une pénible maladie,

## **Fritz Largiadèr-Bodmer**

ingénieur, ancien secrétaire général (1921—1932) de l'ASE et de l'UCS.

Monsieur Largiadèr, membre de l'ASE depuis 1893, après s'être retiré de ses fonctions de secrétaire général, était encore membre du Comité Electrotechnique Suisse (CES) et secrétaire-trésorier du Comité Suisse de l'Eclairage (CES).

Pour l'Association Suisse des Electriciens et  
l'Union des Centrales Suisse d'Electricité:

Le secrétariat général.

## **Assemblées annuelles de l'ASE et de l'UCS 1939.**

Nous référant à notre communication au Bulletin ASE 1939, No. 19, selon laquelle la date des assemblées générales serait publiée dans un numéro ultérieur, nous avons l'honneur de vous faire savoir, au nom des présidents des deux associations, que ces assemblées auront lieu

le samedi 25 novembre 1939 à Berne.

Vu la gravité de la situation actuelle, elles revêtiront un caractère purement administratif. Cependant, comme il est prévu de fêter quand-même le jubilé de l'ASE dans un cadre modeste, nous espérons que tous ceux qui le pourront viendront à Berne pour passer quelques heures de franche collégialité dans le cercle des amis et connaissances.

L'assemblée générale de l'ASE commence à 10 h 30 dans la salle des conférences du Kursaal Schänzli.

Un banquet officiel de l'ASE et de l'UCS aura lieu à 12 h 30 au Kursaal Schänzli.

L'assemblée générale de l'UCS se déroulera au même endroit à 15 h.

Les ordres du jour et les documents relatifs aux assemblées ont paru dans le Bulletin No. 16 du 4 août 1939.

Les détails ultérieurs seront communiqués dans le Bulletin No. 23.

Le secrétariat général de l'ASE et de l'UCS.